

SEANCE DU 4 OCTOBRE 2017

DÉCISION N° 2017 / 58 / PPE / 3

PROJET DE REVISION DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ENERGIE

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants, notamment l'article L.121-8,
- vu la décision n° 2017/41/PPE/1 du 6 septembre 2017, décidant de l'organisation d'un débat public sur le projet de révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie,
- vu la décision n° 2017/58/PPE/2 du 4 octobre 2017 désignant Monsieur Jacques ARCHIMBAUD comme président de la commission particulière du débat public,

sur proposition de Monsieur Jacques ARCHIMBAUD et après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article unique :

Les personnes suivantes sont désignées comme membres de la commission particulière en charge de l'animation du débat public sur le projet de révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie :

- Madame Moreda ABBED
- Monsieur David CHEVALLIER
- Madame Isabelle JARRY
- Monsieur Jacques ROUDIER

Le Président



Christian LEYRIT